

**SAS
COGENA**

605 RUE SAINT FUSCIEN
80092 AMIENS CEDEX 3

Exercice du 01 juillet 2022 au 30 juin 2023
Comptes arrêtés au 30 juin 2023

COMPTES ANNUELS

DocuSigned by:

Gauthier BRUNET

D3D5150DDF4B403...

SAS COGENA

605 RUE SAINT FUSCIEN
BP 50067
80092 AMIENS CEDEX 3

DocuSigned by:

Gauthier BRUNET

D3D5150DDF4B403...

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/06/2023	Net 30/06/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	551,55	551,55		
Fonds commercial (1)	507 898,03		507 898,03	507 898,03
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	44 555,20	26 255,53	18 299,67	22 953,40
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	11 387,95		11 387,95	11 387,95
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	564 392,73	26 807,08	537 585,65	542 239,38
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production biens et services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	380 971,20		380 971,20	445 933,05
Autres créances	446 012,33		446 012,33	371 606,84
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	259 823,87		259 823,87	197 452,35
Charges constatées d'avance (3)	7 471,44		7 471,44	3 219,82
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 094 278,84		1 094 278,84	1 018 212,06
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 658 671,57	26 807,08	1 631 864,49	1 560 451,44
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

	30/06/2023	30/06/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	60 000,00	60 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	6 000,00	6 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	790 347,24	789 231,56
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	164 750,94	176 115,68
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 021 098,18	1 031 347,24
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	47,42	68,42
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	428 784,74	351 089,00
Dettes fiscales et sociales	92 958,15	100 549,78
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	7 200,00	2 880,00
Produits constatés d'avance (1)	81 776,00	74 517,00
TOTAL DETTES	610 766,31	529 104,20
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 631 864,49	1 560 451,44
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	610 766,31	529 104,20
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	47,42	68,42
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPAGNIE GENERALE D'AUDIT - COGENA
Société par actions simplifiée au capital de 60.000,00 euros
Siège social : 605, Rue Saint Fuscien 80092 AMIENS
RCS AMIENS 334.181.880

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 DECEMBRE 2023
PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUN 2023

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023 s'élevant à 164 750,94 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 164 750,94 euros

A titre de dividendes 160 000,00 euros

Soit 53,33 euros par action

Le solde 4 750,94 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 795 098,18 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 160.000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 29 décembre 2023.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

DATES DE CLOTURE	DIVIDENDES VERSES	REFACTION DE 40 % SUR LES DIVIDENDES	
		DIVIDENDE ELIGIBLE	DIVIDENDE NON ELIGIBLE
30/06/2022	175.000,00 € Soit 58,33 € par titre	/	175.000,00 €
30/06/2021	173.000,00 € Soit 57,67 € par titre	/	173.000,00 €
30/06/2020	190.000,00 € Soit 63,33 € par titre	/	190.000,00 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 décembre 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président

DocuSigned by:
Gauthier BRUNET
D3D5150DDF4B403...

ANNEXE

DocuSigned by:
Gauthier BRUNET
D3D5150DDF4B403...

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS COGENA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2023, dont le total est de 1 631 864 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 164 751 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/10/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 8 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 2 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2016-07, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

NOTES SUR LE BILAN

ACTIF IMMOBILISE

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	507 898			507 898
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	552			552
Immobilisations incorporelles	508 450			508 450
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	19 760			19 760
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	24 795			24 795
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	44 555			44 555
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	11 388			11 388
Immobilisations financières	11 388			11 388
ACTIF IMMOBILISE	564 393			564 393

NOTES SUR LE BILAN**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Fonds commercial

	30/06/2023
Éléments achetés	507 898
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	507 898

NOTES SUR LE BILAN**AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS**

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	552			552
Immobilisations incorporelles	552			552
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	5 626	2 470		8 096
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	15 976	2 184		18 159
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	21 602	4 654		26 256
ACTIF IMMOBILISE	22 153	4 654		26 807

NOTES SUR LE BILAN

ACTIF CIRCULANT

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 845 843 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	11 388		11 388
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	380 971	380 971	
Autres	446 012	446 012	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	7 471	7 471	
Total	845 843	834 455	11 388
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT.A ETABLIR	137 226
INTERETS COURUS	12 398
Total	149 624

NOTES SUR LE BILAN

CAPITAUX PROPRES

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 60 000,00 Euros décomposé en 3 000 titres d'une valeur nominale de 20,00 Euros.

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 610 766 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	47	47		
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	428 785	428 785		
Dettes fiscales et sociales	92 958	92 958		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	7 200	7 200		
Produits constatés d'avance	81 776	81 776		
Total	610 766	610 766		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	421 014
INTERETS COURUS	12
CONGES PAYES	8 800
CHARG.SOC./CONGES A PAYER	3 080
ETAT CHARGES A PAYER	1 452
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	7 200
Total	441 558

NOTES SUR LE BILAN**Comptes de régularisation**

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT. D AVANCE	7 471		
Total	7 471		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTAT.D AVANCE	81 776		
Total	81 776		